



Condition de réservation

Un acompte de 25 % du montant total de la réservation est demandé au plus tard 7 jours avant la date d'arrivée. En cas de réservation de dernière minute, une attestation de virement pourra vous être demandée pour valider la réservation.

Un contrat de réservation sera adressé au locataire et devra être retourné signé, par courrier ou par mail, au propriétaire. Il sera, au plus tard, rendu signé à l'arrivée dans le logement.

Une caution est demandée pour chaque location, rendue le jour du départ si versée par chèque ou en espèces, virement effectué dans les 24h si versée par virement bancaire.

Politique d'annulation

Toute **annulation** doit être notifiée par courrier électronique ou par téléphone.

En cas d'annulation :

- acompte conservé pour toute annulation à moins de 15 jours de la date d'arrivée.
- 25 % du solde du montant du séjour pour une annulation à moins de 7 jours de la date prévue d'entrée dans les lieux
- 100 % du solde du montant du séjour pour une annulation à moins de 3 jours de la date prévue d'entrée dans les lieux

Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le présent contrat devient nul et le loueur peut disposer de son gîte. L'acompte reste également acquis au loueur qui demandera le solde de la location.

Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis au loueur. Dans ce cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

En cas d'annulation par le loueur, le loueur reverse au locataire l'intégralité des sommes versées.